



**Document à renvoyer
IMPÉRATIVEMENT
au secrétariat pour
l'inscription administrative.**

Photo d'identité



Information concernant l'utilisation des fascicules de l'IEJ

L'utilisation des fascicules fournis par l'IEJ est strictement personnelle et réservée aux étudiants s'étant acquittés des droits d'inscription. De ce fait, il est interdit de les dupliquer, de quelque manière que ce soit (copie papier ou numérique), de le prêter ou de le céder à une tierce personne. Les fascicules ne doivent faire l'objet d'aucune diffusion (réseaux sociaux, Facebook, etc.) ni exploitation commerciale.

En cas de non-respect de la présente charte, l'étudiant engage sa responsabilité et s'expose à des poursuites judiciaires.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation des fascicules fournis par l'IEJ dans la présente charte et m'engage à les respecter sous peine de voir ma responsabilité engagée.

Pour les boursiers, envoyer votre copie de l'attestation d'attribution de bourse du CROUS.

Fait à, le/..../.....
Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :